

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Monsieur TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 13/02/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

OBJET : DELIBERATION SUR LES ECONOMIES D'ENERGIE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la volonté de procéder à des économies d'énergie sur l'éclairage public.

Il propose l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit à la demande d'une partie des administrés.

Monsieur le Maire ouvre le débat et demande au conseil de se prononcer.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal,

- **se prononce par 2 voix POUR en faveur de l'extinction de l'éclairage public**
6 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

L'extinction de l'éclairage public est donc refusé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 mars 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

